



## Orientations et programme d'action pour 2013

Lors de la réunion réunir du collectif, le 17 novembre, les orientations ont été proposées et débattues à la lumière d'un contexte qui évolue rapidement. Les associations citoyennes doivent être prêtes à assumer une situation sociale de plus en plus lourde et une situation politique de plus en plus inquiétante, en anticipant. En effet, la France n'a pas encore été touchée comme la Grèce, Italie ou l'Espagne, mais des événements sociaux vont fatalement se produire compte tenu de la politique poursuivie. Dans ce contexte de crise comment pourront elles contribuer à construire la transition écologique, reconstruire le lien social, promouvoir une démocratie participative, etc...? L'ensemble des participants ont approuvé ces orientations et les ont enrichies au cours du débat.

Le collectif peut jouer un rôle très positif grâce à sa liberté d'expression et à sa capacité à travailler en réseau. Pour qu'il puisse jouer ce rôle, les participants ont commencé d'organiser une mobilisation effective des membres et des réseaux régionaux et locaux.

### Poursuivre le dialogue institutionnel

Différents textes importants pour l'avenir des associations sont actuellement en préparation : remplacement de la circulaire Fillon, nouvel acte de la décentralisation, remise à plat de la politique de la ville, loi pour la promotion de l'économie sociale et solidaire. Cinq questions majeures sont posées. **Ces questions seront approfondies lors de la réunion du groupe réglementation des relations avec les collectivités le 27 novembre.**

#### ***1 Remplacement de la circulaire Fillon par un nouveau texte réglementaire : prendre en compte la diversité associative***

On peut craindre que les seules associations prises en compte soient les associations gestionnaires et considérées uniquement du point de vue de leur activité économique et de leur contribution à l'emploi, alors que de très nombreuses associations travaillent au service de l'intérêt général à travers le lien social, la solidarité, l'éducation, la vie démocratique, la vie culturelle et sportive, le développement des territoires. La réglementation doit reconnaître la diversité associative et se diversifier. **La diversité associative est un trésor national** qui doit être préservé.

Pour la très grande majorité des associations qui ne relèvent pas du régime européen, il est nécessaire de remettre en vigueur les circulaires de 2000, 2002 et 2007 qui donnaient un cadre au régime des subventions et aux conventions pluriannuelles d'objectifs. Pour les 35000 associations qui relèvent du régime européen, jusqu'ici seul le secteur social, mieux organisé, a été reconnu comme contribuant par la nature de ses actions à l'intérêt général. Mais il en est de même pour l'éducation populaire, la culture, la défense de l'environnement, le respect des droits et la lutte contre les discriminations.

#### ***2 Lutter contre la généralisation des appels d'offres***

Les associations se trouvent confrontées à une proportion croissante d'appels d'offres, notamment de la part des collectivités. Beaucoup invoquent une insécurité juridique, mais la raison essentielle est liée aux nouvelles méthodes de management. Les responsables politiques ont souvent perdu leur emprise par

rapport aux techniciens, ce qui est un signe de dégénérescence démocratique<sup>1</sup> Trois propositions pour agir :

1 Nous associer avec d'autres pour créer un rapport de forces. Quand on voit comment aujourd'hui le gouvernement prend ses décisions, on peut être sûr que rien ne sera obtenu sans une mobilisation. De très nombreuses organisations s'aperçoivent aujourd'hui du danger de la généralisation des appels d'offres pour l'économie solidaire, pour le travail d'intérêt général.

2 Alerter l'opinion sur l'évolution de la situation et ses conséquences.

3 Demander que dans les nouveaux textes l'État légitime la subvention comme une solution possible et lui donne une assise juridique. Le ministère et le CNFPT doivent en complément entreprendre un travail de pédagogie et d'information auprès des élus et des fonctionnaires territoriaux.

### **3 Développer les relations partenariales entre associations et collectivités**

Au-delà, comment développer d'autres relations avec les collectivités, partenariales, en réponse commune aux enjeux des territoires ? Il faut réaliser un travail pédagogique à partir d'exemples vertueux.

Nous avons entrepris de recenser un certain nombre d'exemples de relations partenariales, et de démarches participatives associant collectivités et associations au niveau des territoires.

**Un sous groupe de travail pourrait se constituer le 27 novembre**

### **4 Préciser notre point de vue sur la loi Économie sociale et solidaire**

Une trame de projet de loi commence à circuler. Il est essentiel de l'analyser pour voir ce qui est intéressant et ce qui doit être modifié ou ajouté. Il a été décidé de constituer très rapidement un petit groupe de travail, en particulier avec l'UFISC, pour définir une position par rapport à cette trame, puis d'organiser une réunion plus large avec différents partenaires (le MES, etc..) et de demander rendez-vous au cabinet de Benoît Hamon, enfin de rencontrer des parlementaires et des membres du CESE.

**Participant au groupe de travail à ce jour :** Olivier, Marc Mangenot, Alain Trédez, Siloé (+ Patricia Coler et Colas Amblard, qui étaient excusés). Liste non limitative.

### **5 Redéfinir les services d'intérêt général**

Un colloque est organisé par Jean-Claude Boual à Nantes le 3 décembre sur le thème « Une nouvelle donne pour les services publics » abordera les conséquences de la réglementation européenne sur les associations, économie sociale et culturelle, la culture. L'objectif est d'amorcer une définition des services d'intérêt général en référence aux articles du Traité qui sont restées lettre morte faute de volonté politique de la Commission, et de demander un infléchissement de la ligne néolibérale des politiques européennes. Cette solution paraît plus cohérente que celle consistant à négocier des créneaux au sein de la politique de la concurrence.

## **Accompagner les mobilisations locales et sectorielles**

### **1 S'appuyer sur les mobilisations locales ou régionales**

L'action nationale ne sera pas suffisante. Il est nécessaire **d'amplifier le travail de mobilisation et de mise en réseau** au cours des prochains mois, en s'adressant prioritairement aux **réseaux régionaux et locaux** d'associations citoyennes. Par la mobilisation, nous pouvons redonner espoir aux associations et leur donner conscience de la portée de leur action pour l'avenir de la société. Pour cela, 4 actions sont proposées :

- Faire circuler l'information sur les mobilisations en cours, établir des liens avec les mobilisations locales ou régionales et leur donner une plus large audience à travers le travail de communication,
- apporter un appui à ceux qui veulent agir, avec des exemples d'actions réalisées ailleurs, des méthodes et des outils,

---

<sup>1</sup> Albert Meister a développé dès les années 70 une analyse de la dégénérescence des coopératives, inéluctable selon lui, dans laquelle l'accroissement de taille entraîne la mise au premier plan des problèmes de gestion, puis la prise de pouvoir par les dirigeants salariés et enfin l'assimilation à une entreprise capitaliste. Cette analyse peut être appliquée au aujourd'hui aux collectivités.

- créer une cellule d'écoute pour accompagner les responsables associatifs qui éprouvent des difficultés, ou qui souhaitent mieux discerner le sens de leur action grâce à un appui extérieur,
- Reprendre contact avec un certain nombre de collectifs qui ont contacté le CAC au cours des 2 années écoulées, à qui nous n'avions pas pu proposer de choses précises.

**Besoin principal:** une cellule de 3 à 4 personnes pour réaliser cette mobilisation autour d'Olivier

## **2 Accompagner les mobilisations sectorielles**

Beaucoup de membres du collectif sont davantage sensibles aux problèmes relevant de leur secteur qu'aux problèmes généraux de l'ensemble des associations. Ils attendent un appui du collectif sur les problèmes qui les préoccupent. Par exemple, il a relayé la participation des associations et des citoyens à la commission Sicard. De même, le collectif apporte un appui et un relais à l'action des associations concernées pour l'instauration d'une démocratie environnementale.

**Besoin :** une personne pour assurer l'interface avec Étienne Ballan sur la démocratie environnementale

## **3 S'organiser pour répondre aux demandes d'interventions.**

On constate aujourd'hui localement une prise de conscience importante sur les territoires. Beaucoup prennent conscience que la mise en concurrence signifie la mort des associations. Il est essentiel de pouvoir intervenir chaque fois qu'on nous le demande pour expliquer, susciter des regroupements et faire émerger des propositions.

**Besoin :** un réseau de personnes prêtes à intervenir, y compris dans leur région

## **4 Développer les formations**

Les formations correspondent à une forte demande et devraient être développées. Elles sont également nécessaires pour que des personnes puissent ensuite intervenir et démultiplier les formations. Après un cycle de 4 formations en 2011-2012, 2 premières sessions ont eu lieu des 3 octobre et 17 octobre pour 2012-2013, sur l'Europe et la réglementation nationale. D'autres devraient suivre au cours des prochains mois

**Besoin :** ces formations ne pourront se réaliser que si une ou deux personnes, ou une association adhérente, prennent en charge l'organisation de ces formations, pour lesquels nous avons des intervenants potentiels.

# **Inciter à des assises et une mobilisation locale en vue des municipales et des européennes**

Les élections municipales, en 2014, constituent une occasion importante pour poser la question du rôle des associations dans la société et d'une démarche participative au niveau des territoires. Les élections européennes, qui auront lieu la même année, peuvent permettre de mettre en question la prééminence de la concurrence libre et non faussée. Il paraît donc souhaitable de développer l'idée d'une mobilisation locale pour préparer les élections municipales et européennes. Une MDA du Nord avait envisagé d'organiser des assises de la vie associative. L'idée peut être reprise pour la proposer à d'autres territoires.

L'objectif est de susciter une mobilisation transversale qui dépasse les clivages sectoriels habituels, et éventuellement de construire des groupes ou des collectifs locaux, plus que d'obtenir des réponses précises de la part des élus. Cependant, de tels regroupements permettent de formuler des demandes locales de relayer des propositions nationales et d'engager des discussions sur des points précis. En particulier, des intercommunalités au suffrage direct vont se mettre en place. C'est une bonne occasion pour susciter la création d'instances de concertation.

Après discussion, il a été décidé d'agir en 3 temps :

## **1 Un petit dossier pour proposer la démarche**

Le CAC a un rôle incitatif aux démarches locales sans être un acteur direct. Pour cela, il est proposé de réaliser rapidement un petit dossier en termes simples, avec un appui en communication, pour présenter une analyse des enjeux et de la situation, les propositions du collectif, un certain nombre d'exemples de relations partenariales déjà recensées, en France et en Europe.

Ce dossier servira d'amorce à la mobilisation, mais constitue également un point d'appui pour les associations, de plus en plus nombreuses, qui redéfinissent leurs projets associatifs dans le nouveau contexte et souhaite mettre des mots sur ce qu'elles ressentent. Cela peut aider aussi certaines associations en difficulté à reprendre courage et à rebondir.

## **2 Une enquête auprès de l'ensemble des membres et sympathisants du collectif**

Il a été proposé de lancer une enquête auprès des membres et sympathisants du collectif pour leur demander de nous restituer les exemples de bonnes pratiques, de relations partenariales entre associations et collectivités, d'outils participatifs, d'actions communes réalisées. Une telle enquête est déjà un temps de mobilisation. Les résultats seront mis à disposition sur le site, avec une seconde version du dossier.

Cette action correspond à un travail précis qui peut faire l'objet d'une mission très ciblée et être prise en charge ailleurs qu'à Paris. C'est plus simple pour une structure de s'engager sur un travail défini et circonscrit que d'avoir à gérer de l'inconnu.

## **3 Un travail d'accompagnement des assises locales qui se mettront en place**

Pour l'animation des assises locales, on peut partir du concret. Comment généraliser les bonnes pratiques ? Comment obtenir des collectivités ce qui est fait ailleurs ? Ces assises doivent être un foisonnement, il faut qu'elles soient déconcentrées, portées par des structures locales, avec une convention et avec une présentation de l'ensemble de ces initiatives à la presse parisienne.

# Développer la communication

Un des facteurs limitants de l'efficacité du collectif réside dans l'insuffisance de ses capacités de communication. Des résultats ont été obtenus ponctuellement, mais pour une large part le travail du collectif reste inconnu de la grande majorité des associations, alors que les travaux répondent à des besoins essentiels pour beaucoup de responsables associatifs.

## **Poursuivre l'alimentation du site et la lettre**

La diffusion du travail du collectif se fait essentiellement par le site, qui reçoit un millier de visiteurs par mois, et par la lettre d'information envoyée aux 5000 contacts, dont certains rediffusent d'information.

## **Un livre**

Un livre « Des associations citoyennes pour demain », synthétisant le travail du collectif, est en cours de rédaction, avec un éclairage historique sur l'évolution de la place des associations dans la société. Ce livre est rédigé par Didier Minot et sera publié aux éditions Charles Léopold Meyer. La publication est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

## **Produire des textes et des articles**

Nous avons besoin d'un texte fort et actualisé afin de communiquer en direction des associations, en termes plus simples. Il s'agit davantage d'actualiser les textes déjà produits que de repartir à zéro. Il convient de se situer dans l'affirmation de nos valeurs, en constatant que celles-ci sont incompatibles avec la politique de Bruxelles et certaines politiques nationales, avec des perspectives de mobilisation et d'actions alternatives.

Il paraît également nécessaire en particulier de s'organiser pour produire des articles, afin d'assurer une présence dans les médias et vis-à-vis des associations. Par exemple, il est nécessaire de répondre à des articles comme celui qui avait été publié par le Figaro au mois de juin. Mais cela suppose une capacité de réaction très rapide, en mobilisant des « plumes » partageant les positions du collectif. Le collectif doit aussi s'exprimer contre les politiques d'austérité, les conséquences sociétales des évolutions en cours.

## **Organiser la communication**

Il est envisagé de renforcer la communication du collectif en faisant des priorités en fonction de nos objectifs, avec un appui extérieur sous forme de journées de prestations.

## **Organiser un colloque**

Il est envisagé d'**organiser un débat public autour de des questions de fond et de nos propositions**. En effet, le CAC n'hésite pas à aborder les sujets qui fâchent et peut développer un discours qui n'est pas tenu par ailleurs. Il dispose d'une autonomie associative que les instances officielles n'ont plus, car elles sont pieds et poings liés avec les pouvoirs publics. Parmi les questions qui devraient être abordées : où va le monde associatif, qu'est ce qu'il veut ? Quelles réponses de long terme peut apporter l'association par rapport à la crise ? Quelle société peuvent elles contribuer à inventer ? Le CAC peut ouvrir le débat public en s'appuyant sur des points d'appui expérimentaux et sur les nombreuses réflexions menées par ailleurs.

**Besoin** : ce colloque ne peut s'organiser que si une petite équipe prend l'initiative de le mettre en place en assurant l'ensemble des tâches : définition des thèmes, recherche des intervenants, élaboration du programme, questions matérielles

## **Agir ensemble et travailler en réseau**

### **1 Répondre aux sollicitations**

Le collectif est sollicité pour participer à différentes plates-formes ou initiatives qui se mettent en place. Nous n'arrivons pas à répondre positivement ces demandes faute de disponibilités.

Voici les principales plates-formes avec lesquelles nous sommes en lien :

- **Plate-forme « décentralisons autrement »**. Face au projet de loi sur la décentralisation, cette plate-forme a proposé des amendements et organise un travail de lobbying
- **Appel des appels**. Il serait nécessaire qu'une personne du collectif participe dans la durée aux actions que l'appel des appels organise environ chaque trimestre.
- **La démocratie environnementale, c'est maintenant !** Le collectif s'est associé à un texte préparé par Etienne Ballan<sup>2</sup>, pour donner un poids suffisant aux débats démocratiques sur l'environnement.
- **FONDA**. Un lien serait à assurer avec les initiatives prises par la Fonda, pour y exprimer les points de vue du collectif, s'enrichir mutuellement des réflexions menées.
- **CPCA**. La présidente de la CPCA nous a annoncé son intention de créer prochainement des groupes de travail et souhaite que des représentants du collectif y participent.

Il faudrait faire l'inventaire des autres plates-formes, syndicats et groupes politiques avec lesquels il serait important de resserrer des liens, en trouvant des référents au sein du CAC pour y participer.

**Besoins** : Le principe proposé est que pour chaque sollicitation une personne du collectif (en dehors des membres du groupe de coordination) s'implique au nom du collectif dans cette initiative pour assurer le lien. Il faut également une personne pour faire l'inventaire.

### **Aller au-devant des instances politiques et syndicales**

Le collectif a entrepris de développer des liens avec les partis politiques. Des contacts ont été pris avec les Verts pour les rencontrer, des liens sont établis avec le Front de gauche, il sera nécessaire de contacter également le Parti socialiste. De même, avec les syndicats, deux syndicats (Asso et la CFTC) participent activement aux travaux du collectif, mais il faut également prendre contact avec la CFDT, la CGC et FO.

**Besoins** : Un certain nombre de membres du collectif sont par ailleurs membres d'organisations politiques et peuvent nous aider à assurer les liens.

## **L'organisation du collectif**

Le collectif a rendu hommage au travail réalisé par la petite équipe et par Olivier, qui au cours des derniers mois ont assuré l'essentiel du travail. Au vu des objectifs fixés aujourd'hui une autre organisation du collectif est cependant nécessaire.

---

<sup>2</sup> Etienne Ballan siège dans une commission de l'ONU chargée d'évaluer l'application de la convention d'Aarhus. La convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement a été signée le 25 juin 1998 par 39 États, dont la France. Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_d'Aarhus](http://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d'Aarhus)

Les participants ont amorcé une organisation autour de différents petits groupes de travail et de la prise en charge par les réseaux constituant le collectif de certaines tâches lorsque celles-ci sont bien délimitées.

**On trouvera joint en annexe un tableau des tâches nécessaires et des équipes qui ont commencé à se constituer.**

Il s'agit à la fois de continuer avec nos forces actuelles, en limitant nos ambitions, en faisant des priorités et en répondant non à certaines sollicitations, de refonder le collectif en s'appuyant sur les attentes et les aspirations des réseaux nationaux et des associations de base, d'envisager à terme un développement raisonné de nos moyens, en faisant appel si nécessaire à quelques prestations extérieures.

L'idée de mettre en oeuvre une démarche de projet au cours des prochains mois (définition des enjeux, forces et faiblesses pour y répondre, objectifs, répartition du travail sur le programme d'action) n'a pas été discutée faute de temps mais reste d'actualité.